

REUNION ORDINAIRE ET PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

En Mairie de Grandris le Lundi 05 Septembre 2011 à 20 h 30

Convocation du 29 août 2011

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Jean-Pierre PUJKIS, Paul CRETIN, Jean-Pierre GOUDARD, Lionel GUIARD, Laurent DESPLASSE, Yvette MAYNARD, Béatrice CHUET, Sylvie CHATELARD, Jean-Michel GIRIN, Colette FORY, Carole BONNOT, Florent PRADINAUD.

Absents/ excusés : Sophie DESSAIGNE

Démissionnaires : Henri FRETON, Ghismonde MARTIN.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité :

- Madame Maynard, comme secrétaire de séance.
- Le compte rendu de la réunion du 04 juillet 2011.

DROIT de PREEMPTION :

Ce droit, permet à la commune, d'acquérir prioritairement un bien foncier ou immobilier lorsque celui-ci est sur le point d'être vendu.

Lorsqu'un propriétaire, vend un terrain ou une maison à un acheteur, avant que la vente ne soit conclue, la commune doit s'exprimer sur sa volonté d'user de son droit de préemption.

Si elle choisit de le faire, elle devient prioritaire pour l'acquisition du bien. Sinon, la vente suit son cours normal.

Lorsqu'une commune est dotée d'un PLU (Plan local d'urbanisme) ou POS (Plan d'occupation des sols) le conseil municipal peut créer le droit de préemption urbain.

La commune doit préalablement instituer, par une délibération, un droit de préemption définissant les zones à préempter pour sa localité.

Délibération votée à l'unanimité.

RAPPORT ANNUEL DU SYNDICAT DES EAUX :

Le Syndicat intercommunal de distribution d'eau de la Haute Vallée d'Azergues regroupe les communes de : Chambost-Allières, Grandris, Saint Nizier d'Azergues, Chamelet, Lamure/Azergues, Claveisolles.

- Nombre total d'abonnés : 2637.
- Volumes consommés par les abonnés domestiques en 2010 : 193 612 m3.
- Prix TTC au m3 pour un usage de 120 m3 au 01/01/2011 : 3,7323.
- Qualité de l'eau : les analyses bactériologiques se sont toutes révélées conformes.
- Monsieur le Maire regrette la fermeture des sources.

TABAC-PRESSE :

OBJET : Bail d'habitation- logement place de l'église à Mr et Mme THOREL

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 28 mars 2011 décidant l'acquisition du tènement immobilier AB n° 352 sis Place de l'église ainsi que la délibération du 2 mai 2011 concernant le bail commercial et le bail d'habitation.

Dit qu'il y a lieu de modifier le loyer de l'appartement en raison des travaux d'électricité réalisés et payés par la commune.

Le Conseil Municipal accepte et fixe pour l'appartement un loyer mensuel de 630 € bloqué pendant 10 ans.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou Monsieur Laurent DESPLASSE à signer le bail à intervenir qui sera établi par Maître Martin-Vincent, notaire à Lamure/Azergues.

OBJET : COMMUNE DE GRANDRIS – REHABILITATION D'UN LOCAL COMMERCIAL - AVENANTS N° 1

Monsieur le Maire donne connaissance des différentes propositions d'avenants concernant le local commercial.

Monsieur le Maire propose donc d'approuver la signature des avenants n° 1 suivants :

Objet	Montant initial HT	Avenant n° 1	TOTAL
Lot 3 : Menuiserie bois Ets CORGIER Pierre	10 118.10	1 302.00	11 420.10
Lot 4 : Menuiserie aluminium Ets S2P	14 238.00	810.00	15 048.00
Lot 5 : Plâtrerie peinture Ets Fichet	16 490.00	2 600.00	19 090.00
Lot 7 : Electricité Ets GARNIER Frank	12 332.00	1 292.48	13 624.48

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants :

- ACCEPTE les avenants tels que présentés,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à sa conclusion,
- DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2011,

RENTREE SCOLAIRE ET CONVENTION PISCINE DE COURS LA VILLE :

La rentrée scolaire s'est bien passée, avec un nombre, cette année, de 97 élèves.

Piscine :

Elle aura lieu le lundi après midi, et vu l'augmentation du bassin et de la présence d'un maître-nageur supplémentaire le prix a augmenté de 20%.

Périscolaire :

Modification du règlement. Le numéro de téléphone sera donné aux parents, (en cas de retard).

Pour la garde de 12 enfants une seule personne suffit, mais au-dessus, la présence de deux personnes est nécessaire.

Salle d'évolution :

Un planning est à instaurer pour l'occupation de la salle afin d'en assurer l'entretien, et un programme organisé par les instituteurs, afin de gérer les heures de chauffage.

Travaux :

Tous les travaux prévus ont été réalisés, notamment le renforcement du grillage du mur d'entrée, et à ce sujet, le Conseil demande aux parents de veiller à ce que les enfants ne montent plus sur ce mur.

Un courrier sera envoyé aux parents, en ce qui concerne le sens de la circulation.

Ecole privée :

pas encore d'employée pour la cantine. (à prévoir)

PERSONNEL COMMUNAL :

A partir du lundi 12 septembre : Matthieu Ferraton sera stagiaire pour une durée de 5 semaines.

SALLE DES JEUNES :

Un budget de fonctionnement avait été prévu pour d'éventuelles sorties en car : pas de réponses de la part des jeunes.

Prévision en investissement : 1145 € pour un Air Hockey, des queues de billard et jeux de fléchettes.

Considérant que la salle des jeunes est exemplaire dans le Rhône, la CAF, nous a attribué une subvention de 800 € pour de l'investissement notamment pour l'achat de ces jeux supplémentaires.

VILLAGE D'ACCUEIL :

Suite à un projet du Beaujolais Vert, la commune adhère à l'opération « village d'accueil » sous réserve de la participation d'au moins une commune voisine.

PLU :

L'enquête publique a eu lieu du 18/06 au 19/07 inclus.

Domage pour le peu d'intérêt de la population, 12 personnes seulement sont venues consulter.

Une réunion de la commission du PLU est prévue pour le 27 septembre, avec les personnes associées (DDT, Chambre Agriculture, Sous-Préfecture...) afin d'apporter d'éventuelles modifications au PLU avant son approbation en Conseil Municipal.

CAFE-RESTAURANT :

Le café restaurant est toujours fermé et en mauvais état.

Monsieur le Maire propose de racheter la licence mais pas le fond après analyse des conditions de la faisabilité au niveau de la loi sur les débits de boissons.

PARKING DE L'EGLISE:

Pour faciliter le stationnement et l'accès aux commerces le marquage au sol sera effectué devant la fontaine place de l'Eglise.

AMENAGEMENT DE LA CIRCULATION ENTREE DU VILLAGE :

Une rencontre est souhaitée avec la MDR, en vue d'aménagements et ralentissements aux entrées du village : l'arrivée des Arnauds, route de l'hôpital (côté St Nizier) et route venant de la Cambuse.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS :

Travaux :

La salle de musique réservée à l'harmonie de Grandris-Chamelet, située au 2^{ème} étage de l'école publique, est terminée.

Trois entreprises sont intervenues :
L'entreprise FICHET
L'entreprise DELHOMME
L'entreprise BIOUD

Le reste des travaux ont été effectués par les employés communaux.

La fanfare fera son assemblée générale dans son nouveau local le vendredi 8 septembre.

Environnement :

Un forum organisé par l'association Notre Village Terre d'Avenir aura lieu à Lucenay le 24/09 pour présentation de panneaux des travaux réalisés sur les communes.

Communications :

BIM : Le 24 septembre : date butoir pour remettre les articles afin de réaliser le montage du BIM.

Site : la remise à jour se fait actuellement.

La journée cantonale des retraités aura lieu le jeudi 13 octobre.

BUDGET :

Subventions reçues du département :

99 000 € pour la RD 504.

41 000 € pour le rond point.

11 000 € pour la RD 504 année 2009.

5500 € bâtiments locaux.

1650 € informatique.

QUESTIONS DIVERSES :

Syder :

Demande de renforcement de la ligne pour le quartier du Pavillon. Le dossier est en cours.

Chasse :

Assemblée générale : la société de chasse remercie vivement la commune de leur avoir facilité l'installation de leur chambre froide.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

